

1

Lundi soir, 16 mars

D'un trait, Henri Le Floc'h vida son ballon de muscadet. Il fouilla dans la poche de sa vareuse pour en extraire une pièce de 2 € qu'il déposa sur le comptoir. Il rajusta sa casquette sur son crâne dégarni, enfila son ciré vert bouteille et se dirigea vers la porte de sortie, de son pas claudicant.

— Bonsoir m'sieur-dame !

— Bonsoir Henri, rétorqua Gisèle, qui rangeait des verres qu'elle venait d'essuyer sur l'étagère. À demain !

Henri ne répondit pas. Cela n'en valait pas la peine. Depuis son accident, il passait le plus clair de son temps au *Chalut*, ce modeste bistrot donnant sur la grande place Dinan, près de la poste. Bien sûr qu'il sera là demain ! Dès 8 heures.

Après son premier godet de blanc pour se réchauffer le gosier, il traînera sa carcasse sur le quai jusqu'à Saint-Goustan, le regard rivé vers le port, sur l'emplacement des chalutiers partis en mer.

Au retour, invariablement, il achètera son demi-pain, prendra son journal et ses Gauloises au bureau de tabac, s'arrêtera au *Café des sports* trinquer avec le patron, son vieux copain Jeannot. Une chopine plus tard, il poussera jusqu'à la supérette pour remplir son cabas d'un morceau de viande cuite, d'une boîte de conserve et d'un litre de rouge, pour le déjeuner. Pour terminer la matinée, il regagnera *Le Chalut* où Gisèle lui servira un jaune. L'après-midi, après la sieste,

que pourrait-il donc faire de mieux que retrouver sa place, au bout du comptoir ? Il y restera plus ou moins longtemps, selon qu'il trouvera avec qui partager deux ou trois chopines, ou non.

Ainsi s'égrenait invariablement le quotidien d'Henri Le Floc'h depuis qu'il était célibataire.

Aujourd'hui, Stéphane et Séraphin, deux matelots exerçant toujours sur *La Jeanne*, avaient passé un moment avec Henri. Il les avait écoutés parler de leur dernière sortie en mer, dans la tempête, et des creux de plus de quatre mètres que le chalutier avait dû affronter. Comme chaque fois, leur récit lui avait pincé le cœur, lui à qui l'on interdisait désormais d'embarquer. Mais en les entendant, il avait pu, une fois de plus, sauver de l'enfouissement ces sensations ancrées en lui. Le bruit lancinant du moteur, les embruns qui cinglent le visage, les poissons fuyant entre les mains calleuses ou l'odeur de la saumure dans la cale campaient encore dans sa mémoire.

Puis la conversation avait dévié sur le sujet qui s'accrochait aux lèvres des Croisicais, de façon de plus en plus prégnante. C'était Séraphin qui avait abordé la question.

— Paraîtrait qu'on en compterait une de plus. Une petite de Kervalet cette fois. Dimanche soir. C'est mon beau-frère qui m'a dit ça. Il l'a entendu ce matin, au marché de Batz.

— À Kervalet ? s'était étonné Tatave dont l'oreille traînait à la table d'à côté. Je ne connais pas de fille blonde de 18 ans.

— J'ne sais pas si c'est une fille de Kervalet qui a disparu ou si c'en est une qui a disparu à Kervalet, une touriste peut-être... avait rectifié Séraphin.

— C'est des conneries, tout ça ! Et puis où c'est qu'on les emmènerait, d'abord ? avait conclu Henri.

— Tu n'te rappelles pas celle de Clis, il y a 25 ans. T'es trop jeune, toi ! compléta Séraphin à l'adresse de Stéphane Moreau. Elle aussi, elle s'était volatilisée. On l'a retrouvée à moitié mangée par les crabes sur la plage de Penestin. Enfin, si c'était elle... Alors, Henri, où on les emmène ? C'est où qu'elles finissent que tu devrais te demander !

Les trois amis avaient échangé des regards interrogatifs puis s'étaient quittés sur ce mystère qui commençait à ronger la population

locale. Les demoiselles blondes de 18 ans avaient, murmurait-on, une certaine propension à se volatiliser ces temps-ci.

La première disparue avait été la fille du buraliste. C'était l'été dernier. La donzelle, depuis qu'elle avait des seins, s'était taillé une réputation quelque peu sulfureuse sur le port en se montrant d'un abord bien facile pour les amateurs de jupons.

Qui l'avait embarquée, pour l'emmener où ? Personne n'en savait rien. Toujours était-il que depuis, personne ne l'avait plus vue déambuler sur le quai au bras de sa conquête du moment. À force d'aguicher les mâles, ça devait bien lui arriver un jour. C'était du moins l'explication que colportaient quelques gorges chaudes du coin à la sortie de l'église ou sur le marché du jeudi.

Félix, le buraliste, pouvait bien répéter que sa fille était partie vivre chez son ex, à Nantes, celles-ci n'en démordaient pas. « *Il préfère nier la réalité tellement sa gamine lui fait honte. Vous vous rendez compte !* » pouvait-on entendre de la bouche de quelques mégères qui avaient tout compris à la situation.

Quelques jours plus tard, en plein mois d'août, une jeune vacancière fêtait ses 18 ans au golf du Croisic. La soirée avait été chaude et la jolie blonde avait été aux prises avec un inconnu qui l'avait entraînée contre son gré sur le sable d'une crique voisine. Elle avait dû son salut au passage opportun d'une patrouille de gendarmes.

Le capitaine Vidalin, le chef de la brigade, avait imprudemment laissé courir l'information auprès de quelques oreilles avides. Cet épisode avait contribué à nourrir le début d'une suspicion qui, peu à peu, prenait corps au sein de la population locale. Quand un retraité avait rapporté qu'il avait croisé sur le quai, un matin de septembre, une jeune fille en pleurs, blonde effectivement, qui paraissait aux abois, on en avait déduit qu'elle venait probablement d'échapper à un agresseur.

Au bout de quelques semaines, l'idée qu'un prédateur sexuel sévissait dans le secteur commença à s'installer dans quelques esprits et alimenta les discussions sur les trottoirs de la commune.

À l'automne, on classa un peu vite au nombre des disparitions suspectes l'escapade de la fille du notaire, partie voyager autour du

monde avec son petit ami. L'exil volontaire vers la capitale d'Inès Mortier, le jeune espoir féminin du club de tennis, connut le même sort. Mais à Noël, ce fut au tour de la cadette d'un Parisien, le propriétaire d'une résidence secondaire entre Batz et Le Croisic, qui ne rentra pas du réveillon et dont on n'eut plus de nouvelles. Quant à la belle Manon, l'aînée des enfants du docteur, elle se fit teindre en brune, en février. Pour se justifier, elle déclara qu'un individu l'avait suivie sur le quai. Et l'on croyait savoir que d'autres jeunes filles blondes, sans avoir disparu, auraient été victimes d'abus sexuels sans oser en dénoncer l'auteur, par peur de représailles.

Le même jour à la boulangerie, la femme d'un patron-pêcheur donna son point de vue sur la question. *« C'est maintenant un fait certain, nos petites sont menacées ! Et, bien sûr, Dubosq, le maire, clame à tout vent que ce sont des histoires inventées qui n'ont pas de sens ; il ne voudrait pas que cela porte préjudice à sa réélection, celui-là, tu parles ! Mais le capitaine Vidalin, lui, il a dit à mon beau-frère qu'il suivait cette affaire de près. Alors, c'est bien la preuve ! »*

Après le départ de Stéphane et de Séraphin, Henri avait repris un verre. Puis il avait regagné le bungalow qu'il louait au camping de la Pierre Longue, depuis que Solange l'avait mis à la porte, pour cause d'alcoolisme avancé. Lui, ces histoires de jeunes filles disparues ou agressées, il s'en foutait carrément. Il n'en connaissait pas. Et puis, maintenant, de toute façon, il se foutait de tout.

En sortant du café, contrarié par ses aigreurs habituelles qui lui tordaient l'estomac, il enfourcha son vieux vélo-solex qu'il avait adossé au mur, à l'entrée du bistrot. De deux ou trois coups de pédales, il élança son engin puis en bascula le petit moteur à galets. Il parvint à stabiliser sa trajectoire au bout d'une dizaine de mètres et s'engagea dans le dédale de ruelles qui le conduirait vers le camping.

20 heures allaient sonner au clocher de l'église. Le jour commençait à baisser, un peu plus tôt que les jours précédents, car une brume épaisse enveloppait la presqu'île. À cette époque de l'année, bien avant l'arrivée des estivants, à l'heure où le potage fumait dans les assiettes, plus grand monde ne circulait à l'intérieur de la vieille cité ou sur la route qui contournait la pointe du Croisic.

Quand la nostalgie le prenait au ventre, Henri poussait sa course jusqu'à l'avenue de la Pierre Longue qui bordait la côte, de l'autre côté de la pointe. Là, il venait se planter à flanc de falaise, face à la mer. Le matelot déchu restait ainsi un long moment à scruter l'océan, laissant son esprit divaguer dans les souvenirs d'un passé perdu.

Ce soir-là, Henri n'allait pas bien. Quelques heures plus tôt, il avait assisté à l'entrée de *La Jeanne* dans le port. Il n'avait pu résister au besoin de suivre, depuis le quai, l'équipage décharger le produit de la journée. Appuyé contre le mur de l'ancienne criée, il s'était tenu à distance. Depuis que Guyader, le patron, lui avait fait comprendre que pour lui, la pêche en mer, c'était fini, il préférait ne plus l'approcher. Il craignait de ne pas pouvoir réprimer cette envie qui le tenaillait depuis bientôt deux ans, de le pousser dans l'eau trouble du port.

Lorsqu'Henri était rentré chez lui, deux mois après l'accident, Guyader, qui ne s'était enquis d'aucune nouvelle de son matelot pendant son hospitalisation, était passé le voir pour lui annoncer sans détour cette sentence définitive.

— Henri, avec ton palpitant qui bat la chamade au moindre effort, je ne peux plus prendre de risque. Tu sais bien ce que t'a dit le toubib de l'hôpital ! Et puis, tu vas garder une patte folle pour le reste de ta vie, tu ne serviras plus à rien à bord. Je ne peux pas te conserver dans l'équipage !

Il avait proféré ces mots sans montrer un soupçon de compassion, ne daignant même pas franchir le seuil de la porte. Tout juste avait-il ajouté, en le gratifiant d'une tape sur l'épaule :

— Allez ! Je ne doute pas que tu t'en sortiras ! Bon, je ne m'attarde pas, j'ai un rendez-vous dans le bourg !

En moins d'une minute, Henri avait perdu ses derniers espoirs de renouer avec sa vie d'avant. À 52 ans, lui qui avait embarqué à son 16^e anniversaire, que pouvait-il attendre de l'avenir ? Lucide quant à sa situation, il savait très bien qu'il ne retrouverait jamais plus de travail. Il ne connaissait rien d'autre que ce métier appris sur le pont des bateaux.

Aucun mot n'était venu jusqu'à ses lèvres. Il était resté interdit quelques secondes et avait suivi du regard Guyader remonter dans sa camionnette.

— Nous voilà dans de beaux draps ! avait lâché Solange qui avait écouté la déclaration de Guyader depuis sa cuisine.

— Je les tuerais tous les deux, ces deux-là ! proféra Henri, le poing tendu dans la direction du fourgon qui s'éloignait vers la gare.

L'autre à qui il en voulait, à mort, c'était ce médecin de l'hôpital de Guérande, le docteur Lacoste. Celui-ci avait décrété que les séquelles qu'il garderait de l'accident ne lui permettraient plus de rembarquer. Qu'en savait-il, celui-là, de la dureté réelle du métier ? Guyader, qui avait trouvé là l'occasion de se séparer de lui, avait dû lui monter le bourrichon.

— Mais non ! Tu ne tueras personne ! avait répliqué Solange. Et à quoi ça nous avancerait, tu peux me le dire ?

— De toute façon, ils sont copains comme cochons. C'est Séraphin qui me l'a dit. Il tient ça de sa belle-fille qui fait le ménage chez les Lacoste. Sa bourgeoise est trop paresseuse pour s'en charger elle-même, sans doute !

— Et alors, qu'est-ce que ça prouve ? Tu ferais mieux de chercher du travail !

Ce qui ajoutait au désespoir d'Henri, c'était de constater que Solange lui reprochait de se retrouver dans cette situation. Depuis l'accident, elle semblait le mépriser et ne s'adressait plus à lui que de manière agressive. Elle avait fini par lui montrer la porte, un soir qu'il était rentré encore plus saoul que d'habitude.

Alors, ce lundi du mois de mars, une nouvelle fois, toute cette histoire lui faisait mal au ventre. Tapi contre le mur, à l'abri du vent de mer qui s'engouffrait dans le traict du Croisic, Henri avait ruminé sa peine. Dans l'après-midi, en retenant ses larmes, il avait assisté aux gestes rituels de ses anciens équipiers. Sur le quai d'en face, ils se passaient les caisses de poissons et de crustacés de mains en mains, qu'un mareyeur chargeait dans sa camionnette.

Tout le reste de la journée, il retourna ces mêmes idées dans sa tête qu'il tenta de diluer à coups de verres de muscadet. En sortant du

café, l'esprit de plus en plus embrumé, il gagna donc la côte pour s'apitoyer à haute voix sur son sort en interpellant le marin qu'il était autrefois, lui qui n'était plus rien.

Mardi matin, 17 mars

Le radio-réveil se déclencha à 7 heures, comme chaque matin. Estelle Prejean, la pharmacienne, s'étira quelques minutes dans le lit avant de filer sous la douche. Après avoir enfilé sa tenue de sport, elle avala un grand verre de jus d'orange et chaussa une paire de baskets. Elle ouvrit les volets de son appartement pour vérifier le temps, dehors. Le jour n'était pas encore levé, mais la chaussée mouillée, éclairée par le lampadaire planté sur le trottoir d'en face, laissait supposer un crachin qui l'invita à se vêtir d'un blouson imperméable.

Après avoir servi quelques croquettes dans l'assiette du chat, Estelle saisit une petite bouteille de Vittel dans le réfrigérateur, referma la porte du studio sur elle et descendit les deux étages, tout en ajustant les écouteurs de son smartphone à ses oreilles. Sur le quai désert, elle engagea les premières foulées de son jogging quotidien. Elle avait coutume de gagner la plage de Saint-Goustan, distante de 200 mètres de son immeuble, et d'emprunter le sentier côtier vers la pointe. Elle longeait ensuite l'avenue de la Pierre Longue jusqu'à la baie des Sables Menus et rejoignait son domicile par les ruelles intérieures.

Tandis qu'elle parvenait à la hauteur du Rocher de l'Ours, à cet endroit éloigné de toute habitation, sur l'une des parties les plus sauvages de la pointe, elle constata la présence d'une voiture stationnée au bord de la route. À cette heure de la journée, en plein

mois de mars, alors que le jour venait de se lever, cela n'avait rien d'habituel. Ce qui intrigua la pharmacienne, davantage encore, fut que la portière avant-droite du véhicule, très mal garé au demeurant, fût restée grande ouverte. Elle s'approcha en retirant ses écouteurs des oreilles. Une odeur bizarre qu'elle crut reconnaître flottait à l'intérieur de l'auto. La tache rougeâtre qui maculait le siège en cuir beige confirma son intuition. Du sang avait coulé.

Un sentiment de panique la paralysa sur place, craignant qu'un individu, tapi à proximité, la surprenne. Pourtant, tout paraissait calme aux alentours. Reprenant ses esprits, elle se risqua à suivre quelques traces marquées au sol, dirigées vers la falaise. En contrebas, affalé sur un rocher, à demi recouvert par le flux des vagues de la marée descendante, le corps d'un homme gisait sur le dos, inanimé. Sur le thorax du cadavre, une auréole d'un brun délavé sur une chemise d'une couleur incertaine indiquait l'endroit probable de la blessure mortelle.

Moins d'un quart d'heure après l'appel d'Estelle Prejean, le capitaine Vidalin et trois hommes de son équipe arrivaient sur les lieux. L'hypothèse d'un meurtre ne laissait aucune place au doute. Le maire de la commune, Gilbert Dubosq, sitôt alerté, se rendit au Rocher de l'Ours, suivi par l'ambulance des pompiers et le médecin chargé de constater le décès de la victime.

Vidalin joignit le procureur de la République, à Saint-Nazaire, et la machine judiciaire se mit en marche, tandis que les gendarmes installaient un périmètre pour délimiter la scène de crime.

Ce fut le brigadier Guibert qui le découvrit, recroquevillé sur lui-même. Il était étendu sur le terre-plein caillouteux enduit d'une pellicule herbeuse, à proximité du sentier côtier, une vingtaine de mètres à gauche de l'endroit où gisait le cadavre. Son visage était tuméfié et du sang séché formait une croûte brune sur l'arcade sourcilière. Des traces de vomi maculaient son ciré. Le bonhomme semblait inconscient.

Guibert se pencha sur lui, posa une main sur son épaule pour le retourner. Il reconnut aussitôt le bougre.

— Qu'est-ce que tu fous là, Henri ? lui lança-t-il.

Le Floc'h se redressa, puis tenta de se lever.

— Bouge pas, Henri ! Eh ! Mon capitaine ! Venez voir !

Le chef de la brigade s'approcha, accompagné du lieutenant des pompiers de la commune.

— Qui c'est celui-là ? Tu le connais ?

— C'est Henri Le Floc'h, un ancien de *La Jeanne*, répondit l'officier, sans hésiter.

— Oui, son nouveau métier, c'est alcoolique, ajouta le brigadier d'un ton ironique. Pas méchant, pourtant !

Au tour d'œil que le pompier adressa au gendarme, celui-ci ravala sa remarque, réalisant qu'elle était peut-être déplacée.

Henri, l'air abruti, regarda les trois hommes qui l'entouraient sans rien comprendre à la situation. Commençant à ressentir la douleur de sa blessure au crâne, il passa sa main dans ses cheveux puis se tâta la pommette droite. Le sang avait coagulé, mais la plaie suppurait et une tuméfaction déformait déjà son visage.

— C'est toi qui l'as buté ? C'est ça ? lui lança le capitaine Vidalin. Vous vous êtes battus et tu l'as buté.

— Je n'ai rien fait, moi ! se défendit Le Floc'h, sans toujours rien comprendre à la situation.

De qui parlaient-ils ? Qui avait-il buté ? Il ne se souvenait même plus comment il avait atterri à cet endroit, affalé au bord de la falaise. Sa tête lui lançait des coups ; il avait envie de vomir. Frigorifié, il était maintenant pris de tremblements.

— Évidemment, tu n'y es pour rien ! Tu te trouves là par hasard ! Moi, je pense à une altercation entre vous. J'ignore encore pourquoi. Ça a mal tourné et tu l'as buté, mais vu ton état d'ivresse, tu n'as pas pu courir plus loin. Voilà ! Allez, emmenez-le, ordonna-t-il au brigadier.

Puis il signifia sa mise en garde à vue à Henri Le Floc'h.

Alors que Guibert le soutenait par les aisselles pour l'aider à se relever, Henri aperçut son cyclomoteur tombé en contrebas sur un rocher que le ballet de la mer descendante commençait à découvrir. Chancelant sur des jambes de coton, il sentit le gendarme passer les menottes autour de ses poignets puis se laissa guider vers la camionnette.

— Et mon solex ? balbutia-t-il.

Réalisait-il que l'on semblait l'accuser d'un meurtre ?

— Il est blessé, mon capitaine ! Nous devons le transporter à l'hôpital pour des examens, corrigea le lieutenant des pompiers.

— Oui, bien sûr ! convint Vidalin, sans grande compassion pour l'individu qui dégageait une odeur répugnante de vinasse mal digérée. Guibert, poursuivit-il, avec Vautrin, remontez le cyclo et emportez-le à la brigade.

— Affirmatif, mon capitaine !

Le brigadier confia l'ancien pêcheur à deux sauveteurs venus à leur rencontre. Soutenu par ces derniers, Le Floc'h, encore hagard, découvrit autour de lui une agitation à laquelle il ne comprenait rien. Derrière l'ambulance vers laquelle on le dirigeait, plusieurs véhicules étaient stationnés au bord de la route, dont celui de la police municipale, deux camionnettes de gendarmerie, un fourgon d'incendie et quelques autos de particuliers. Il reconnut Dubosq, le maire de la commune, en discussion avec des hommes et une femme en uniforme qu'il ne voyait que de dos.

Déjà, le capitaine Vidalin s'en était retourné vers l'équipe de trois pompiers qui, après les premières vérifications opérées sur le cadavre, s'appropriait à l'installer sur une civière. Celui-ci reposait encore sur le sable mouillé, coincé entre deux rochers, en contrebas de la falaise.

La victime, un homme d'une cinquantaine d'années, peut-être un peu moins, portait un costume trois-pièces noir à fines rayures grises, une chemise blanche et une cravate bleu marine sortie du gilet déchiré et dont le nœud était desserré. Les vêtements détrempés et l'aspect blafard du crâne du malheureux révélaient que celui-ci avait dû séjourner plusieurs heures dans l'eau, jusqu'à ce que la marée ait baissé suffisamment pour qu'on puisse en remarquer la présence. Plusieurs plaies déformaient un visage méconnaissable. Rien encore ne permettait de les dater d'avant ou d'après la mort de l'individu.

Dès leur arrivée sur les lieux, les gendarmes tentèrent d'identifier le corps. Plusieurs indices indiquaient déjà qu'il s'agissait probablement du docteur Hubert Lacoste, à commencer par cette voiture, une Audi A6 noire, abandonnée au bord de la route.

— Quand j'ai aperçu le véhicule sur le bas-côté, j'ai tout de suite compris que c'était lui, marmonna Dubosq au capitaine, s'écartant pour laisser les pompiers transporter le brancard vers la seconde ambulance qui venait de se joindre au dispositif.

— Tu le connaissais bien ? Vous étiez proches ? s'enquit Vidalin d'un air compatissant.

— Hubert Lacoste, je le connais depuis plus de quarante ans. Nous avons usé nos fonds de culotte sur les mêmes bancs de l'école, à Guérande. C'était un chic type, je t'assure !

Dubosq et Vidalin se tutoyaient. Le premier, mareyeur de son état, venait d'être élu, cinq ans plus tôt, pour son premier mandat quand le second reçut sa nomination de chef de brigade au Croisic, après sa promotion au rang de capitaine.

À 47 ans, Georges Vidalin avait regagné sa Bretagne natale pour y terminer une carrière militaire laborieuse. Engagé dans les parachutistes dès 18 ans, il avait servi au Liban et participé à différentes opérations en Afrique, du Tchad au Togo, avant d'intégrer la gendarmerie à la fin des années 80. Il y avait gravi les échelons dans le corps des sous-officiers, à travers de multiples affectations. En 1999, le major Vidalin avait réussi le concours d'officier à sa troisième tentative. Après cinq années d'exercice dans le grade de lieutenant, au sein d'une unité basée en Nouvelle-Calédonie, il avait décroché son bâton de maréchal en obtenant la responsabilité de la brigade du Croisic.

Les fonctions respectives du maire et du capitaine les avaient conduits depuis à collaborer sur de nombreux dossiers. Le courant était passé rapidement entre les deux hommes et une relation cordiale s'était développée entre eux.

— C'était un notable, à Guérande, reprit Vidalin. Étant donné la personnalité de la victime, cette affaire risque donc de nous échapper. La PJ va sûrement être saisie, mais je ferai en sorte de suivre l'enquête d'un œil. Je te le promets.

— J'espère bien que vous retrouverez l'assassin. Hubert ne méritait pas ce sort, se lamenta Dubosq. Tu savais qu'il comptait se présenter aux prochaines élections départementales ? C'est curieux, quand même !

— Qu'est-ce que tu sembles en déduire ?

— Oh ! Rien... Une fois élu, parce que je pense qu'il avait ses chances, en fervent défenseur du patrimoine, il aurait sans doute œuvré à la remise en cause de certains projets immobiliers sur la presqu'île... Enfin, je dis ça, moi...

Vidalin posa une main sur son épaule pour le réconforter. Il ignorait que cet intérêt que prêtait Lacoste pour l'histoire et la culture locales, bien connu dans tout le Pays Blanc, le poussait désormais à s'engager en politique. Terrain glissant, évidemment !

— L'assassin, c'est peut-être ce zigoto que l'on a dégoté là-bas, un certain Le Floc'h. C'est pas sûr non plus, j'en conviens, étant donné l'état d'ébriété dans lequel il se trouve encore !

Ce que Dubosq venait de lui confier l'incitait à considérer la sphère du combat électoral plus crédible que l'altercation entre un ivrogne et un homme de la stature du médecin.

— Le Floc'h ? réagit Dubosq, un pauvre type en guerre contre la terre entière depuis sa mise au chômage. De là à tuer ? Remarque, je crois savoir qu'il aurait de bonnes raisons d'en vouloir à Hubert puisque c'est lui qui a suggéré la décision de le déclarer inapte au métier de marin-pêcheur, suite à son accident.

— Ah ! Ça, je l'ignorais. Une vengeance, alors... peut-être ?

Mardi après-midi, 17 mars

L'après-midi même, la lieutenant Élodie Bertin, attachée à l'antenne nazairienne du SRPJ de Nantes, était dépêchée sur place pour conduire l'enquête, sur ordre du procureur de la République. Le capitaine Vidalin l'accueille à la brigade du Croisic avec un soulagement apparent. Il mit aussitôt un bureau et deux hommes à sa disposition.

— Rassurez-vous, lieutenant, je ne suis pas de ceux qui ne supportent pas que la police judiciaire empiète sur les prérogatives de la gendarmerie, s'empressa-t-il d'affirmer. D'autant qu'en ce moment, une sombre histoire locale occupe largement mon temps. Vous pouvez compter sur moi pour vous faciliter la tâche, autant que je le pourrai.

— C'est très aimable à vous, mon capitaine.

— L'identité de la victime explique sans doute que l'enquête soit confiée à vos services. Le docteur Lacoste était une personnalité très connue dans la presque île. Je viens d'apprendre sa candidature aux prochaines élections départementales, ce que tout le monde n'apprécie peut-être pas, par ici. Existe-t-il une relation de cause à effet ? C'est à vous de le découvrir maintenant.

— Vous semblez avoir une petite idée sur la question, non ?

— Je ne vous dirai rien à ce sujet, ma fonction me l'interdit.

— Mais vous n'en pensez pas moins...

— Je vous laisse libre d'interpréter mes propos, lieutenant.